



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Téléphone : (229) 59 11 30 37
Adresse mail : mesrs.cuepinfos@gouv.bj
Site web : cuep.enseignementsupérieur.bj

***APPEL A MANIFESTATION D'INTERET EN VUE DE LA
CONSTITUTION D'UNE LISTE DE PRESTATAIRES AGREES
(ENTREPRISES, FOURNISSEURS, BUREAUX D'ETUDES ETC.)
AU PROFIT DU CENTRE UNIVERSITAIRE D'ENSEIGNEMENT
PROFESSIONNEL (CUEP)***

**Autorité contractante : Centre Universitaire d'Enseignement
Professionnel**

Sources de financement : Budget National

Gestion : 2025

**Imputations Budgétaires : Ligne de crédit suivant l'activité
budgétisée**

Juin 2025

Avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste de prestataires agréés (entreprises, fournisseurs, bureaux d'études etc.) au profit du Centre Universitaire d'Enseignement Professionnel (CUEP).

**Avis à manifestation d'intérêt n° : 005-2025/MESRS/CUEP/PRMP/SP-PRMP
du. 05.06.2025**

- 1- Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de Passation des Marchés Publics n° 0113-2025/MESRS/CUEP//PRMP//S-PRMP du 06 mars 2025 publié sur le portail web des marchés publics www.marches-publics.bj,
- 2- Le Centre Universitaire d'Enseignement Professionnel (CUEP), a prévu au titre de son budget exercice 2025, des crédits en vue d'effectuer des paiements au titre des contrats relatifs à ses demandes de cotation de travaux, de fournitures, de prestations intellectuelles et de services physiques.
- 3- En vue de la réalisation de ses diverses activités, il est prévu la création d'un répertoire par catégorie de prestations pour le second semestre de l'année 2025. La Direction Générale du Centre Universitaire d'Enseignement Professionnel (CUEP) lance le présent appel à manifestation d'intérêts pour la sélection des entités intervenant dans les domaines ci-après :
 - ✓ Acquisition de fournitures, matériels et équipements agricoles et de bureau ;
 - ✓ Acquisition de consommables informatiques ;
 - ✓ Acquisition de petits matériels et outillages à renouvellement rapide ;
 - ✓ Acquisition de consommables d'atelier de mécanisation et matériaux de fabrication mécano-soudé ;
 - ✓ Acquisition d'ouvrage physique et abonnement au revue numérique pour le compte de la bibliothèque ;
 - ✓ Réhabilitation/réfection/construction d'ouvrages BTP ;
 - ✓ Communication, communication événementielle ;
 - ✓ Etudes diverses (Prestations intellectuelles), etc.
- 4- Ce répertoire servira de base pour des demandes de cotation chaque fois que le besoin se fera sentir tout au long du second semestre 2025.
- 5- Le présent avis à manifestation d'intérêts est ouvert à tous prestataires qui doivent produire les informations sur leurs compétences et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations. Ils doivent fournir un dossier comprenant :

- a) L'original ou la photocopie légalisée de l'attestation de non-faillite datant de moins de six (6) mois à la date de dépôt des manifestations d'intérêts et délivrée par un tribunal de première instance ou suivant la législation du pays du candidat (**pièce non éliminatoire**) ;
 - b) L'original ou la photocopie légalisée de l'attestation fiscale, en cours de validité à la date de dépôt des manifestations d'intérêts (**pièce non éliminatoire**) ; les candidats étrangers devront fournir une attestation fiscale ou équivalent du pays où ils sont immatriculés en conformité avec la législation dudit pays (**pièce non éliminatoire**) ; les attestations des impôts datant de moins de six (6) mois sont acceptables ;
 - c) L'original ou la photocopie légalisée de l'attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), en cours de validité à la date de dépôt des manifestations d'intérêts (**pièce non éliminatoire**) ; les candidats étrangers devront fournir une attestation de sécurité sociale ou équivalent du pays où ils sont immatriculés en conformité avec la législation dudit pays (**pièce non éliminatoire**) ; les attestations de sécurité sociale datant de moins de six (6) mois sont acceptables ;
 - d) Une copie certifiée conforme du registre de commerce et des statuts le cas échéant, définissant la forme juridique de l'Entreprise (**Pièce non éliminatoire**) ;
 - e) la copie légalisée de l'attestation d'immatriculation IFU ;
 - f) la copie du relevé d'identité bancaire ;
 - g) une liste des prestations similaires déjà exécutées pour les anciennes entreprises suivie des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin) pour les trois (03) dernières années et la liste des qualifications et des références professionnelles du personnel d'encadrement pour les entreprises naissantes (nombre d'années d'expérience) (**pièce non éliminatoire**).
- 6- Les dossiers de demande d'agrément devront être déposés les jours ouvrables, de 08 heures à 12 heures 30 minutes de 14 heures à 17 heures 30 minutes (heure locale), au plus tard le 23 Juin 2025 à 17 heures 30 minutes, heure locale à l'adresse ci-dessous :

Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics du Centre Universitaire d'Enseignement Professionnel (CUEP) situé à Abomey-Calavi, 2ème

étage de l'immeuble Casa Silva en face de la Mairie d'Abomey Calavi, Tél (+229) 01 97 18 77 32 ; Email : damoudaissifou@gouv.bj.

Les enveloppes contenant les dossiers doivent porter les mentions ci-après :

- Pour les Entreprises de BTP et de travaux lourds :
« **Manifestation d'Intérêt pour la constitution d'une liste d'entreprises agréées pour les travaux de génie civil** » ;
- Pour les fournisseurs :
« **Manifestation d'Intérêt pour la constitution d'une liste de fournisseurs agréés de matériels informatiques, bureautiques, électromécaniques, mobiliers, motorisés, etc....** » ;
- Pour les prestations de services (maintenance, réparation, entretien, sécurité et autres) :
« **Manifestation d'Intérêt pour la constitution d'une liste de prestataires agréés de services de maintenance, réparation, entretien, sécurité et autres** » ;
- Pour les services de communication et communication événementielle :
« **Manifestation d'Intérêt pour la constitution d'une liste de communicateurs agréés** » ;
- Pour les études diverses (prestations intellectuelles) :
« **Manifestation d'Intérêt pour la constitution d'une liste de cabinets et consultants agréés** ».

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestations d'intérêts dûment signée par le candidat.



Daouda AMOUDA ISSIFOU
La Personne Responsable des Marchés Publics,